

Réf: Dossier 386081

Avis de constitution

SOCIETE « AMAK ASSURANCES »

Siège Abidjan Cocody Riviéra palmeraie près de la
phcie du bonheur Imm. Randor, Lot 370, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAK ASSURANCES »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviéra palmeraie près de la
phcie du bonheur Imm. Randor, Lot 370, Ilot 24

Dirigeant(s) M AKESSE MEA TERRASSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01834 du 25/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11866/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025

